

#11

VAL DE LOIRE CONNECTÉ

MARS 2026 /// WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR /// NEWSLETTER



Smart : 5 EPCI engagés

Une nouvelle année débute pour notre projet Smart Val de Loire avec de belles perspectives. Cinq intercommunalités sont désormais engagées avec notre Syndicat pour déployer une infrastructure de réseau IoT (Internet des Objets) en technologie LoRa sur leur territoire : Chinon Vienne et Loire, sur lequel le déploiement est quasi finalisé, Agglopolys, Grand Chambord, Touraine-Est Vallées et Beauce Val de Loire. Ces territoires représentent un potentiel de plus d'une centaine nouvelles antennes à déployer en 2026. Je tiens à remercier vivement les élus de ces EPCI pour leur confiance et leur participation à l'investissement. Je suis convaincue que ce réseau mutualisé contribuera à l'aménagement de leurs territoires et servira de multiples usages à terme. Nous poursuivons les échanges avec d'autres intercommunalités ; des échanges qui, je l'espère, se concrétiseront

courant 2026 par de nouvelles conventions de partenariat. Je souhaite aussi saluer la confiance des communes qui s'étaient engagées avec le Syndicat à titre expérimental et qui aujourd'hui pérennisent le recours à l'offre de service Smart pour leurs objets connectés : Pezou, Nouan-le-Fuzelier, Azay-le-Rideau, Bauzy... merci aux élus de ces communes ! Côté usages, je viens d'adresser un courrier à l'ensemble des structures en charge de la gestion de l'eau potable en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher pour leur présenter le projet Smart Val de Loire ; il est essentiel que les acteurs de l'eau qui envisagent un passage de leur parc de compteurs à la télérelève puissent se rapprocher du Syndicat pour étudier la possible collecte de données via notre réseau LoRa mutualisé. En effet, la télérelève des compteurs d'eau est amenée à constituer le premier usage en termes de nombre d'objets communicants.

Vous le constatez, la dynamique est lancée et l'équipe du Syndicat est pleinement mobilisée pour la réussite de ce projet. Vous avez un projet de déploiement d'objets connectés ? Vous souhaitez en savoir plus sur l'offre de services Smart ? N'hésitez pas à prendre contact.
Bonne lecture.

Sylvie GINER

Présidente du SMO Val de Loire Numérique

EN CHIFFRES AU 1^{er} FÉVRIER 2026

Val de Loire wifi public

 **1077** bornes wifi installées

 **445** sites équipés

Smart Val de Loire

 **27** passerelles LoRa déployées

 **1137** objets connectés remontant de la donnée

SOMMAIRE

Smart Val de Loire

- **En chiffres au 1^{er} février 2026**
- **L'idée Smart** : Cartographie des projets en cours en Val de Loire
- **3 questions à** : Francis Baisson, Président du SMAEP Touraine du Sud
- **La solution** : Du wifi pour vos événements
- **Le saviez-vous ?** Un projet de déploiement d'objets connectés ? Le syndicat vous accompagne !
- **Le Smart en 3 clics**
- **La photo**

Au fil de la fibre

- **À l'affiche** : Le SMO Val de Loire Numérique en visite chez Lumière
- **3 questions à** : Emmanuel Lacroix, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales Indre-et-Loire et Loir-et-Cher
- **Actualités Fibre** :
 - Bilan de la commercialisation du réseau Val de Loire Fibre
 - Étude Orange Concessions "Qui sont les non-fibrés en zone rurale ?"
 - Guide du CREDO sur les raccordements complexes
- **La question du mois** : La Fibre Optique Noire, KEZACO ?



L'IDÉE SMART

Cartographie des projets en cours en Val de Loire

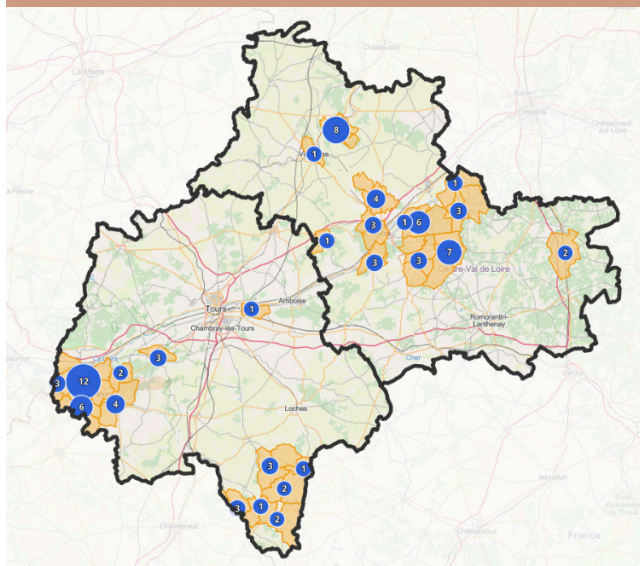
Comme pour le déploiement de la fibre optique, la fin du cuivre ou le wifi public, Val de Loire Numérique publie régulièrement des cartes interactives pour ses membres et partenaires qui suivent son actualité.

Le projet Smart Val de Loire ne fait pas exception et il est à présent possible de visualiser à la fois les projets de territoires durables et connectés élaborés avec des collectivités ou des syndicats intercommunaux et aussi les implantations de passerelles sur les deux départements.

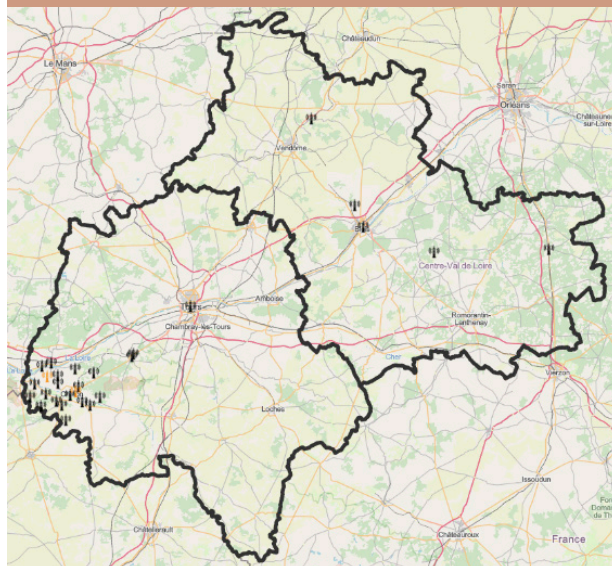


Voici les deux liens à utiliser :

Carte des projets utilisant le réseau Smart Val de Loire



Carte des implantations des passerelles LoRa



Une actualisation chaque début de mois est prévue pour ces deux cartes.

Ces cartes sont conçues et mises à disposition avec l'aide précieuse de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires, partenaire du Syndicat depuis de nombreuses années, qui propose ses compétences et ses outils (plateforme SIG mutualisée notamment) à Val de Loire Numérique.

3 QUESTIONS À :

Pouvez-vous nous présenter le SMAEP Touraine du Sud ?

Le SMAEP (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable) Touraine du Sud est né de la fusion, en 2014, de 4 syndicats à la demande des services de l'État ; il regroupe 13 communes dont une située dans l'Indre. Lorsque la Communauté de communes Loches Sud Touraine a pris la compétence "eau potable", elle l'a redéléguée à notre Syndicat à notre demande, notamment en raison de notre fonctionnement spécifique via une délégation de service public.

Le territoire du SMAEP Touraine du Sud, c'est 4500 habitants, 3500 abonnés et 517 kilomètres de réseau. L'année dernière, notre Syndicat a distribué 350 000 m³ d'eau potable soit environ 100 m³ par abonné, cette moyenne recouvrant des disparités fortes avec par exemple, les exploitations d'élevage qui ont des besoins d'eau importants.



Francis BAISSON,
Président du SMAEP Touraine du Sud

Qu'est-ce qui a décidé votre Syndicat à passer à la télérelève des compteurs d'eau ?

C'est au moment du renouvellement de la délégation de service public que la SAUR nous a proposé de déployer la télérelève, ce que nous avons accepté. Nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau pour financer les modules communicants et les antennes LoRa.

La décision de passer à la télérelève est motivée par notre volonté de mieux maîtriser les fuites d'eau sur le réseau et d'en améliorer le rendement. Il y a toujours des fuites ou des micro fuites sur le réseau ; nous sommes à environ 80 % de rendement et notre objectif est d'être au-delà de ce chiffre. C'est une évidence mais mieux identifier les fuites, cela permet des économies de pompage dans la source. Côté usager, la télérelève permet des alertes de consommation et la détection de fuites après compteur, donc à terme moins de réclamations. La facturation sera également plus fiable puisqu'elle reposera sur des données d'index réelles et pas estimées.

Quelle valeur ajoutée attendez-vous du partenariat mis en place avec Val de Loire Numérique ?

Val de Loire Numérique prévoit de déployer une infrastructure LoRa sur tout le territoire d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher ; côté SMAEP, nous avons besoin de déployer ce réseau pour mettre en œuvre la télérelève des compteurs. Nous avons donc trouvé pertinent de nous rapprocher. Concrètement, Val de Loire Numérique accompagne le SMAEP dans les phases d'étude et de déploiement de son réseau LoRa et en assurera l'exploitation maintenance. Nous sommes d'ores et déjà entrés dans une phase opérationnelle que nous suivons grâce à des comités de pilotage réguliers en lien avec notre délégataire, la SAUR.

L'autre valeur ajoutée de ce partenariat, c'est la possibilité, une fois le réseau construit, de le mutualiser pour répondre aux besoins des communes sur d'autres usages comme le pilotage de l'éclairage public ou encore la gestion des bâtiments.

LA SOLUTION

Du wifi pour vos événements

Vous souhaitez proposer un service de connectivité fiable et performant au public lors d'un événement, gérer votre billetterie ou vos terminaux de paiement grâce au wifi ? Val de Loire Numérique renouvelle pour 2026 son offre de service wifi événementiel dans la limite de 10 événements à accompagner au cours de l'année

Comment accéder à ce service ?

Si vous êtes intéressés pour déployer une connectivité en wifi lors de votre événement, prenez connaissance des modalités de l'appel à projet et complétez [le formulaire en ligne](#).

Attention, merci de saisir le Syndicat au moins deux mois avant la date de l'événement.



Des questions ?

Contact Indre-et-Loire :

Maxime Lefrançois
Chargé d'affaires
Tél. 06 42 67 99 76

Contact Loir-et-Cher :

Romain Griveau
Chargé d'affaires
Tél. 06 30 55 39 42

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un projet de déploiement d'objets connectés ? Le Syndicat vous accompagne !

Le projet Smart Val de Loire voit large dans l'offre de services proposée aux collectivités du territoire. En effet, l'action 5 du Schéma directeur adopté par les élus du Syndicat en avril 2023 prévoit "d'apporter un appui technique aux collectivités dans la réalisation de leurs projets de territoires durables et connectés". Pas toujours simple en effet, de savoir par quoi commencer quand on veut se lancer, et de concevoir un projet transversal, qui intéresse plusieurs compétences de la collectivité (ex : éclairage public, gestion bâtiminaire, eau potable, gestion des déchets...).

Vous trouverez donc dans le catalogue de service Smart Val de Loire, la référence à une prestation d'accompagnement. Le Syndicat propose en effet une Assistance à maîtrise d'ouvrage au tarif de 500 euros la journée afin de vous accompagner dans les différentes étapes d'un projet de territoire durable et connecté : de l'expression des besoins, à la rédaction de cahiers

des charges ou de spécifications fonctionnelles, à l'organisation d'ateliers de design de services, jusqu'à l'accompagnement à la transformation numérique des organisations induite par la mise en place de nouveaux métiers et de nouveaux outils. Pour ce faire, le Syndicat pourra solliciter autant que de besoin le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dont il dispose en partenariat avec Cap Hornier mais aussi travailler de concert avec le Gip Recia pour les collectivités qui adhèrent au Gip notamment pour des prestations de DSI mutualisée. Pour les membres du SMO qui seraient intéressés par des prestations plus complètes, de nature stratégique, visant notamment à l'élaboration d'un Schéma directeur des usages numériques, il est aussi possible de passer commande de prestations spécifiques via le marché IoT porté par la centrale d'achat de la Canut.

N'hésitez pas à échanger avec le Syndicat à ce sujet si vous souhaitez en savoir plus.

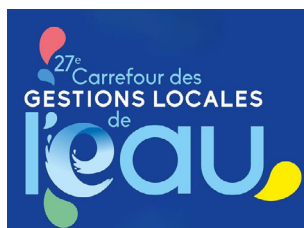
LE SMART EN 3 CLICS



3 exemples de bonnes résolutions pour l'année à venir :

1. Quand un arbre ne cache plus sa forêt numérique...
2. Vidéoprotection, vidéosurveillance, la CNIL fait le point sur le sujet sensible des caméras qui filment les touristes...
3. 2026, le déploiement de l'IA s'accélère dans les collectivités territoriales...

LA PHOTO



Cette année encore, Val de Loire Numérique était présent au Carrefour des Gestions locales de l'Eau à Rennes, pour rencontrer ses partenaires et fournisseurs ainsi que les nombreux acteurs qui œuvrent pour la gestion durable de l'eau, notre ressource la plus précieuse. Des contacts utiles ont été pris pour faire émerger de nouveaux projets et soutenir ceux qui sont déjà lancés.



À L'AFFICHE :



Le SMO Val de Loire Numérique en visite chez Lumière

Le 2 février 2026, les équipes de Val de Loire Numérique se sont rendues à Montrouge pour une visite de travail dans les nouveaux locaux de Lumière, maison mère de notre délégataire Val de Loire Fibre. Pour mémoire, il y a un peu plus d'un an, TDF vendait son activité "Fibre". L'opération a donné naissance à Lumière.

Il nous paraît important de vous relayer ces échanges fructueux et l'organisation mise en place par la Direction des Opérations qui réaffirme les engagements de Lumière pour la performance et la pérennité des infrastructures numériques de notre territoire.

Dans les locaux de Val de Loire Fibre à Tours, une équipe de 7 personnes gère les différentes activités de l'exploitation et de la "vie du réseau" en s'appuyant sur un mainteneur également local : CIRCET.

Ses missions principales incluent :

- La maintenance préventive (visites régulières des sites techniques) et curative (gestion des pannes et dérangements réseau).
- La densification du réseau (répondre aux demandes des promoteurs, aménageurs, mairies...).
- Le raccordement des pavillons neufs (demandes de raccordement pour les constructions individuelles).
- La gestion des enfouissements et dévoilements (suite aux demandes des syndicats, départements, collectivités, Enedis, Orange, etc.).
- Le traitement des raccordements complexes (lors d'échecs dus à une infrastructure manquante).

L'équipe de Tours est épaulée par différents services supports de Lumière basés à Montrouge :

- **Le Bureau d'étude** : Il est responsable de la production et du contrôle des études, ainsi que du recollement de tous les projets.
- **Le "Guichet FttH"** : Ce service prend en charge les échecs de raccordement et les signalements de panne des opérateurs.
 - **Traitement à chaud** : Une hotline dédiée aux opérateurs commerciaux est disponible en temps réel pour assister les techniciens de raccordement sur le terrain. Environ 200 à 250 appels y sont enregistrés chaque jour.
 - **Traitement à froid** : Ce suivi concerne les dossiers déclarés en échecs de raccordement et qui nécessitent plus de temps et d'expertise.
 - Le service reçoit aussi les signalements de dysfonctionnements, pilote les interventions et s'assure du **respect des engagements de services**.
- **Le "Support N2"** : Il intervient sur les dossiers les plus complexes afin de garantir que chaque administré puisse, à terme, être raccordé. Cela inclut le traitement des demandes de correction d'adresses unitaires, l'ingénierie spécifique, les expertises en génie civil et les raccordements complexes.
- **Le service "Relations Opérateurs"** : Ce service est en lien direct avec les quatre principaux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free) pour assurer une qualité de service optimale aux clients finaux. Des points hebdomadaires sont organisés pour résoudre les blocages et traiter les dossiers en souffrance.

En conclusion, il est essentiel de souligner que, si le déploiement et la gestion d'une infrastructure aussi vaste que le Réseau d'Initiative Publique génèrent inévitablement des défis et des situations difficiles, une organisation robuste et structurée est en place. De l'équipe locale de terrain aux services supports spécialisés de Lumière, chaque maillon de la chaîne est mobilisé pour apporter à chaque administré l'accès à la fibre puis le meilleur niveau de service possible.



Plus d'informations sur les activités de Lumière : <https://www.lumiere.fr/>





3 QUESTIONS À :

Emmanuel LACROIX

*Directeur des Relations avec les Collectivités Locales chez Orange
Indre-et-Loire et Loir-et-Cher*

Le démantèlement du réseau historique en cuivre est désormais engagé partout en France. Pouvez-vous nous rappeler brièvement les raisons de cette transition technologique ?

La priorisation par le gouvernement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, via le **Plan France Très Haut Débit**, et l'accélération de l'adoption de la fibre par les français depuis la crise sanitaire, ont rendu l'arrêt du réseau cuivre historique d'Orange possible.

À partir de 2023 et jusqu'en 2030, le réseau cuivre d'Orange, utilisé pour le téléphone fixe, Internet (ADSL, SDSL, VDSL) et la TV, va donc être amené à disparaître progressivement.

Le réseau cuivre, également connu sous le nom de réseau téléphonique commuté (RTC), est le réseau de télécommunication historique en France détenu par Orange (ex France Télécom). Il a permis aux Français d'accéder au téléphone fixe et à internet (ADSL, SDSL, VDSL) via des câbles en cuivre déployés partout sur le territoire. Ils relient les foyers pour leur fournir l'accès à la téléphonie fixe, à Internet et à la télévision et ce, quel que soit leur opérateur commercial.

Dans le cadre de la modernisation des réseaux, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer techniquement son réseau cuivre progressivement entre 2023 et 2030. Même s'il a servi de nombreux Français pendant des décennies, le réseau cuivre est plus sensible aux aléas de la météo, à l'humidité et est plus énergivore que la fibre optique. Par ailleurs, aujourd'hui, à l'heure où Internet a une place prédominante dans la vie de très nombreux Français, le réseau cuivre atteint ses limites et ne peut plus suivre la demande grandissante d'usage des utilisateurs... La pandémie a obligé à réinventer les modalités de travail et le télétravail est devenu une norme pour beaucoup mais, au-delà de ce besoin, on peut penser à l'éducation, la santé ou encore au développement économique. Une connexion internet rapide est devenue indispensable et c'est ce qu'offre la fibre...

En 2019, Orange a donc annoncé vouloir amorcer la fermeture de son réseau cuivre à partir de 2023.

Quel est le calendrier pour notre territoire et comment Orange accompagne les collectivités ?

La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique identifiée tous les ans. Dans un premier temps, les opérateurs commerciaux vont proposer à leurs clients d'être accompagnés dans le changement vers la fibre optique ou une solution alternative. Dès cette année 2026, sur une très grande partie du territoire, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion XDSL (ADSL, SDSL, VDSL) ou un abonnement téléphonique utilisant le réseau cuivre. C'est ce qu'on appelle la fermeture commerciale, ou autrement dit, le moment à partir duquel il n'est plus possible de commercialiser d'offre qui s'appuierait sur le réseau cuivre. La fermeture technique, c'est-à-dire le moment où les services sont effectivement coupés, n'intervient que dans un deuxième temps. En 2030, plus aucun accès au réseau cuivre historique ne fonctionnera en France.

Pour avancer progressivement, monter en puissance et tirer avantage de l'expérience acquise dans les phases précédentes, le projet de fermeture du réseau cuivre a été organisé en 7 lots de communes. Les premières coupures sur le lot 1 n'ont concerné que très peu de communes à travers la France, en janvier 2025. Les coupures des communes du lot 2, en janvier 2026 ont été plus nombreuses mais la montée en puissance du dispositif était encore très modérée. Les premières communes de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire seront coupées en 2027, au titre du lot 3 : 11 en Loir-et-Cher et 9 en Indre-et-Loire. Dès 2028, ce seront 62 communes de Loir-et-Cher et 28 d'Indre-et-Loire qui seront déconnectées du réseau historique en cuivre, au titre du lot 4 et ainsi de suite jusqu'au lot 7.

Orange accompagne les collectivités à chaque étape :

- en communiquant auprès des élus dès la sélection de leur commune pour un lot, par un courrier signé du Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de la zone,
- en organisant des réunions de partage, avec les préfetures, le SMO Val de Loire Numérique et son délégué Val de Loire Fibre,
- en intervenant, au plus près du terrain, dans les conseils communautaires des EPCI concernés.

Quel rôle attendez-vous des collectivités pour faciliter cette transition, et quels conseils leur donneriez-vous ?

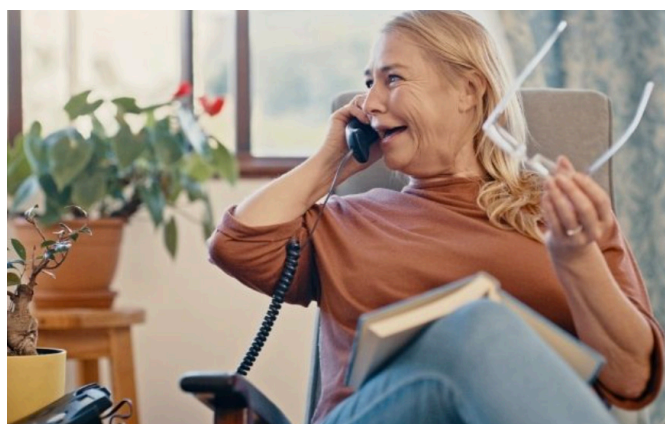
L'objectif du dispositif de communication décrit ci-dessus est de garantir qu'un maximum d'élus est en capacité d'assurer un relais d'information auprès de la population lorsqu'ils sont sollicités par celle-ci. Bien entendu, le projet est avant tout le projet de l'opérateur Orange, de tous les autres opérateurs d'infrastructure qui déploient les réseaux Très Haut Débit qui remplacent le réseau historique en cuivre et de tous les opérateurs commerciaux qui ont pour objectif de faire migrer leur client vers les nouvelles offres Très Haut Débit. Cependant, les collectivités, par leur implication, peuvent faciliter grandement la vie de leurs administrés en les sensibilisant le plus tôt possible à la nécessité de basculer à la fibre, en se faisant le relai auprès des opérateurs d'infrastructure et commerciaux des cas de raccordement les plus difficiles. En effet, plus on anticipe, plus on a le temps de gérer les imprévus et les différents aléas qui peuvent survenir et, dans les cas les plus extrêmes, plus il est possible d'accompagner les administrés vers des solutions alternatives appropriées à leurs besoins.

Mon premier conseil aux collectivités serait de s'assurer de la bonne information de tous leurs habitants du déroulement de la fermeture (fermeture commerciale puis fermeture technique), du calendrier.

Mon deuxième conseil consisterait à les inviter à sensibiliser leurs habitants pour basculer à la fibre optique dès que possible, quels que soient leur usage. Même une personne âgée qui n'utilise que le téléphone et n'a aucun besoin d'internet devra passer à la fibre optique car sa ligne en cuivre sera coupée à terme. Sans se faire vendeur de solution car ce n'est évidemment pas son rôle, l' élu peut rassurer les

personnes les moins à l'aise avec les nouvelles technologies, sur l'existence de solutions de téléphonie seule reposant sur une ligne en fibre optique et c'est déjà beaucoup car cela évitera le stress du changement.

En conclusion, je dirais que les plus anciens d'entre nous ont peut-être connu la fin du déploiement du réseau électrique qui aura duré 90 ans, nombreux sont ceux qui ont connu le déploiement du réseau téléphonique historique en cuivre qui aura duré 50 ans (souvenons nous que la dernière commune à y avoir été connectée l'a été en 1993) et les plus jeunes ne connaîtront sans doute que la fibre optique pour les réseaux fixes terrestres. Nous ne nous en rendons pas compte mais les délais se sont considérablement accélérés et nous vivons une période sans doute historique. De mon point de vue, c'est passionnant, vous ne trouvez pas ?



ACTUALITÉS

Bilan de la commercialisation du réseau Val de Loire Fibre



De belles performances et un point de vigilance

L'année 2025 a marqué une étape charnière puisque nous avons célébré en novembre dernier le 200 000^e abonné sur le réseau public. La performance commerciale reste dynamique avec désormais 210 000 foyers et entreprises raccordés. Ce volume permet d'atteindre un taux de pénétration moyen de 62 %, témoignant d'une forte adoption de la fibre.

Malgré ce succès, l'année 2025 met en lumière une zone de vigilance : le taux de churn annuel qui frôle la barre des 50 %. Le churn, ce sont des foyers qui sont déjà raccordés techniquement (la prise est là, le câble arrive chez eux), mais qui décident de changer d'opérateur pour passer chez un concurrent. Cela engendre des interventions régulières dans les armoires de rue.

Concrètement, sur les 60 000 commandes reçues en 2025, la moitié concernait des personnes déjà raccordées. Ce sont donc 30 000 interventions dans les armoires pour gérer le changement d'opérateur.



Quels objectifs pour la suite ?

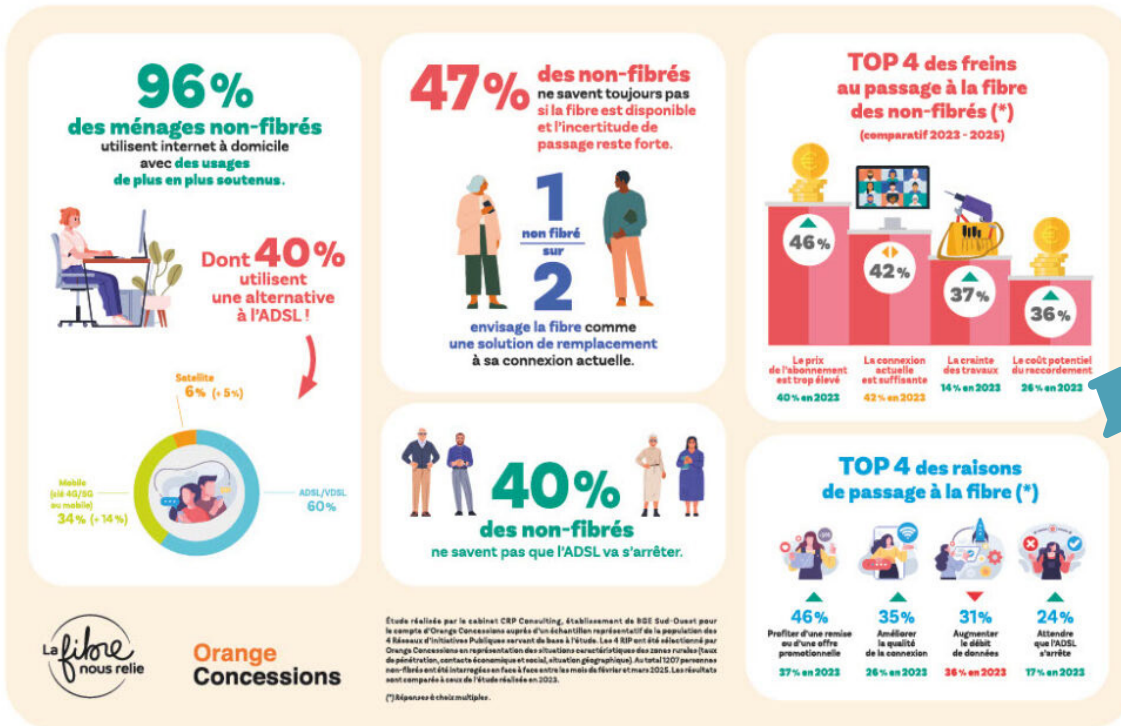
Le taux de commercialisation, lorsque le temps de l'arrêt du réseau cuivre sur une commune donnée sera venu, est difficile à projeter finement mais il sera probablement entre 70 et 90 % en fonction des communes et des secteurs. En effet, tous les logements ne se feront pas raccorder car il y a bon nombre de maisons secondaires ou vacantes. Certains foyers disposent par ailleurs d'une solution alternative non filaire (4G, 5G) qui leur convient. Quoi qu'il en soit, le rythme actuel ne permettra pas d'atteindre la fin du cuivre sereinement et c'est le moment d'accélérer la transition vers la fibre.

Étude Orange Concessions "Qui sont les non-fibrés en zone rurale ?"

Orange Concessions a publié fin 2025 une étude "Qui sont les non-fibrés en zone rurale ? Cette enquête a été menée auprès de 1 421 foyers dans quatre départements (Moselle, Var, Gironde, Aveyron) pour comprendre pourquoi certains habitants ne sont pas encore passés à la fibre alors qu'elle est disponible.

L'étude révèle que si 96 % des foyers ruraux non-fibrés utilisent Internet, beaucoup ignorent encore leur éligibilité à la fibre (47 %) ou la fin prochaine de l'ADSL (40 %). Malgré une explosion des usages comme le télétravail, les principaux freins restent le coût perçu de l'abonnement et l'appréhension des travaux de raccordement. Pourtant, la fibre s'impose comme une nécessité face à l'extinction du réseau cuivre prévue d'ici 2030. Pour accélérer la transition, les leviers identifiés sont les offres promotionnelles et une meilleure information sur la stabilité du réseau.

LES NON-FIBRÉS EN ZONE RURALE



Plus d'informations :

<https://orangeconcessions.com/fr/la-fibre-en-direct/etude-2025-qui-sont-les-non-fibres-en-zone-rurale/>

Guide du CREDO sur les raccordements complexes

Le Cercle CREDO a publié en décembre 2025 un guide technique de référence intitulé "Déploiement FttH : les raccordements complexes, mode d'emploi". Rédigé par 40 experts, cet ouvrage vise à lever les freins technico-économiques qui touchent 400 000 à 500 000 locaux encore non raccordés.

Il définit le raccordement complexe comme une situation où les infrastructures d'accueil sont indisponibles ou inexistantes, tant sur le domaine public que privé. Le guide propose des solutions concrètes : utilisation de dispositifs d'ancrage façade par l'intérieur (DAFI), micro-tranchées, forage dirigé ou encore l'usage de câbles "poussables".

L'ouvrage détaille également les dispositifs d'aide financière expérimentaux de l'État, notamment pour les foyers modestes et les TPE situés dans les zones de fermeture du réseau cuivre. Ce guide pédagogique s'impose comme un outil indispensable pour garantir la complétude du Plan France Très Haut Débit d'ici 2030.



Guide à télécharger

LA QUESTION DU MOIS

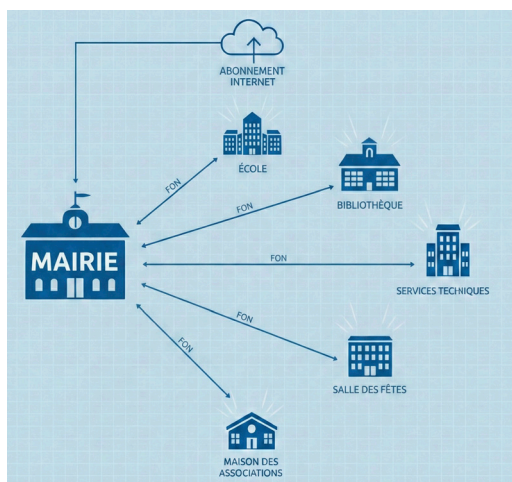
la Fibre Optique Noire , KEZACO ?

Le déploiement du Réseau d'Initiative Publique par Val de Loire Fibre est souvent associé à l'arrivée du Très Haut Débit dans nos foyers. Pourtant, ce réseau offre une ressource méconnue et puissante pour les collectivités ou les grands comptes : la Fibre Optique Noire (FON).

Qu'est-ce que la FON ? Une infrastructure "brute"

Habituellement, un opérateur vous vend un service "clés en main" (Internet, téléphone, TV). On appelle cela de la fibre activée : le signal lumineux est déjà géré par l'opérateur commercial.

La Fibre Optique Noire, c'est une offre de Val de Loire Fibre qui met à disposition de ses clients un câble optique, mais éteint. Imaginez une canalisation d'eau que l'on vous loue vide : c'est à vous de décider de la pression et du débit que vous y injectez en installant vos propres équipements aux extrémités.



Pourquoi une collectivité devrait-elle s'y intéresser ?

Grâce au réseau déployé par Val de Loire Fibre, les collectivités peuvent désormais louer ces "tuyaux" pour des usages spécifiques qui dépassent largement le simple accès internet.

Par exemple, plutôt que de multiplier les abonnements internet dans chaque bâtiment public, la collectivité utilise la FON pour relier tous ses sites à un cœur de réseau unique : services techniques, école, bibliothèque, salle des fêtes ... Le bénéfice, c'est une communication instantanée, sécurisée et unifiée entre les services, sans dépendre du trafic internet public.

Autre cas d'usage que nous avons évoqué dans notre dernière édition, la vidéoprotection urbaine, extrêmement gourmande en bande passante. En utilisant de la FON, la collectivité peut transporter des flux vidéo haute définition en temps réel vers un centre de supervision urbain (CSU), sans risque de saturation ou de ralentissement.

Quels avantages stratégiques et financiers ?

Cette solution peut laisser des marges de manœuvre financières dans la souscription d'un abonnement principal avec des débits garantis et des engagements sur les temps de rétablissement. Cela facilite également l'évolutivité en cas d'augmentation des besoins ou de changement technologique sans dépendre de la politique commerciale d'un opérateur site par site.

Autre avantage, il est possible d'acheter un droit d'usage d'une fibre sur plusieurs années. C'est ce qu'on appelle l'IRU (Infeasible Right of Use). Au lieu de payer un loyer mensuel (dépense de fonctionnement), la mairie réalise un investissement. Cela permet d'amortir le coût sur de nombreuses années et de sécuriser le budget télécom sans risque de hausse des tarifs.

Attention, néanmoins à la gestion de la partie technique, en "éclairant" elle-même sa fibre, la collectivité devient son propre opérateur interne. Elle choisit son matériel mais doit gérer son bon fonctionnement et son entretien. En cas de besoin, la collectivité peut se faire aider par son prestataire informatique en capacité de gérer ce type de besoin ou d'acteurs comme le Gip Recia.



Pour plus d'informations, contactez les nombreux opérateurs susceptibles de proposer ces services : voir <https://www.valdeloirefibre.fr/entreprises/#accéder-a-la-fibre> ou bien Sylvain Compte, responsable commercial chez Val de Loire Fibre (sylvain.compte@lumiere.fr)

9/9

**VAL
DE LOIRE
NUMÉRIQUE**

02 54 58 44 39
contact@valdeloirenumerique.fr
WWW.VALDELOIRENUMERIQUE.FR

Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex

